



Bulletin des Syndiqués

Petites brèves

SEPTEMBRE 2017

PEDO et ADO PSYCHIATRIE

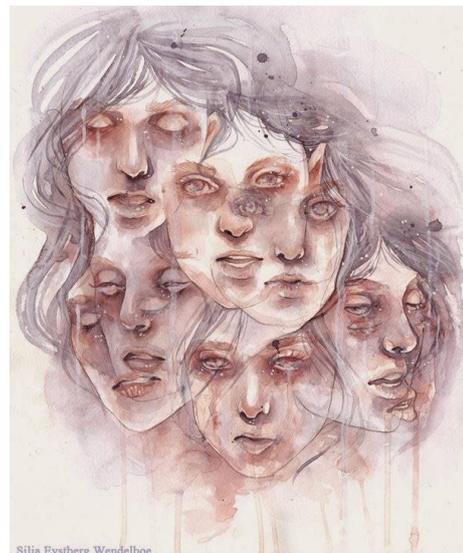
Depuis plusieurs mois maintenant, ces services sont en souffrance. En CHSCT, la CGT a alerté la direction à maintes reprises sur les dysfonctionnements. Les agents subissent du harcèlement et leurs demandes de mutation sont bloquées ou refusées.

Jusqu'où la direction va t'elle laisser pourrir la situation ? De plus en plus d'agents en arrêt maladie et aucune proposition ne leur est faite.

Quel est le but de la manœuvre ? Pourquoi l'encadrement direct agit-il ainsi ?

En ado-psychiatrie la violence continue ! Rappelez-vous les brèves précédentes, nous avons à plusieurs reprises relaté des faits de guet-apens, de violence envers le personnel. Et bien cela continue, le 15/08 de nouvelles agressions ont eu lieu.

Pour calmer les esprits, la direction laisse le service sans assistante sociale et sans psychologue.



Silja Eystberg Wendelboe



ACCIDENTS DE TRAVAIL

La déclaration d'AT peut se faire par votre médecin traitant. Pas nécessairement par un médecin de l'hôpital. L'important est que cette déclaration soit faite dans les 48h, et que les faits soient décrits précisément.

**Le syndicat, sans vous, ne peut rien faire.
Informez-nous, mobilisez-vous,
Ne lâchez rien !**

--Ne pas afficher--

LUTTES EN COURS

La rentrée est cette année chargée... Nouvelle loi travail, gel de l'indice des fonctionnaires, jour de carence rétabli,... VOUS avez de nombreuses raisons d'être mécontents. Défendez vos contrats de travail pour conserver vos droits, et pour que vos enfants en aient encore !



Faites grève, participez aux manifestations !



AMIANTE

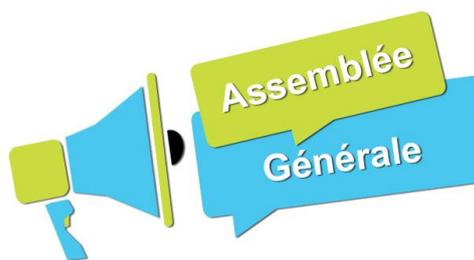
Après un travail des élus CGT, un second décès lié à l'amiante est reconnu comme maladie professionnelle sur le CHU. La CGT est la seule organisation à avoir soutenu ces dossiers.

N'hésitez pas à nous contacter si vous vous sentez concernés.

ASSEMBLEE GENERALE

L'AG annuelle de notre syndicat aura lieu le mardi 7 Novembre de 14h à 18h. C'est un moment d'échange important, pendant lequel vous nous ferez part de vos attentes et besoins.

N'oubliez pas de vous inscrire (retour papier ou mail). Venez nombreux !



Si vous avez des informations ou des dysfonctionnements dans votre service, n'hésitez pas à nous les faire remonter par mail à syndicat.cgt@chu-dijon.fr

En cas de problème majeur dans votre service, téléphonez nous : 93488 24h/24h. En cas de non réponse, laissez un message !